



Administration communale
de Goumoëns

1376 Goumoens-la-Ville

1376 Goumoens-la-Ville, le

3 mars 2026

AUTORISATION MUNICIPALE

Dans sa séance du 2 mars 2026, la Municipalité a décidé de dispenser de mise à l'enquête publique les travaux suivants tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance, soit :

- **Parcelle RF 2133, sise à Goumoens-la-Ville, chemin de Pré de Cure 4d, propriété de M. et Mme Bourquin Noemi et Sebastian, aménagement jardin par la pose d'une terrasse en bois et de dallage, arrachage de la haie existante pour remplacement par une palissade en bois (198cm de hauteur).**

Affiché au pilier public pendant 30 jours, soit du 4 mars au 2 avril 2026. Le dossier peut être consulté au Greffe municipal.

La Municipalité